



Chantier Esplanade Mesures de circulation et de stationnement

En vue de l'ouverture du chantier de construction d'immeubles à la route de Meinier, nous vous informons des mesures qui seront prises par rapport à la circulation et au stationnement au centre du village.

La dépose-minute des élèves de l'école se fera soit à la place de Vandœuvres, soit à l'intérieur du parking souterrain.

À la place de Vandœuvres, la dépose-minute se fera en aval du temple. Les enfants traverseront seuls la place, puis la route de Choulex, avec l'aide d'une patrouilleuse scolaire. Il sera possible de stationner au chemin des Peutets, hors des cases existantes, pendant 30 minutes, pour les parents qui souhaitent accompagner ou rechercher leurs enfants.

Dans le parking souterrain, les enfants seront pris en charge par une patrouilleuse scolaire, jusqu'à l'escalier qui monte vers la boulangerie, où une autre patrouilleuse les aidera à traverser la route. Les parents qui le souhaitent pourront stationner leur véhicule et accompagner ou rechercher leur enfant à l'école.

Le chemin des Peutets sera mis en sens unique descendant.

La zone 30 km/h déjà mise en place au centre du village et sur la route de Pressy sera étendue jusqu'après l'emprise du chantier sur la route de Meinier.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre participation active à la mise en place de ces mesures, prises pour garantir la sécurité des élèves de l'école et assurer la mobilité à proximité de cette dernière.

Les Autorités communales